

Les Brèves



de Schwenheim

Notre avenir, ensemble à Schwenheim

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers amis,

Alors que nous avons profité d'un mois d'octobre plutôt doux, d'un mois de novembre correct, décembre nous fait basculer doucement dans la saison froide.

L'énergie

Nous aurons bientôt besoin d'utiliser davantage d'énergie pour se chauffer et s'éclairer. Les difficultés de production d'électricité, de fourniture de gaz et de hausse des coûts nous amènent toutes et tous à être plus sobres.

Nous sommes tous concernés par la crise de l'énergie à laquelle nous faisons face aujourd'hui. Il nous faut autant que possible prendre les mesures de l'impact sur nos vies, sur notre pouvoir d'achat, sur l'organisation des services publics.

Il nous faut aussi nous adapter à ce nouveau contexte qui risque de durer. Economiser l'énergie, réduire la consommation est importante à la fois collectivement pour éviter les risques de coupure et aussi tout simplement pour des questions budgétaires.

Pour y faire face, nous renforçons les efforts pour éviter de trop chauffer. La municipalité s'est engagée dans cette voie afin de réduire la consommation. Nous avons procédé à une extinction partielle de l'éclairage public et je voudrai, à cette occasion, remercier toutes les personnes, qui ont répondu au questionnaire, qui vous a été adressé. L'analyse des réponses vous est donnée dans ce numéro.

D'autre part, les illuminations de Noël seront plutôt concentrées autour de la mairie et de l'église c'est-à-dire au centre du village. Les maintenir était important au regard du besoin de convivialité que chacun ressent en ces périodes de fêtes. La magie de Noël sera ainsi préservée.

Tous les efforts demandés sont dus aux crises économique et énergétique succédant à la crise sanitaire. Le problème majeur étant que, malgré un suivi strict du budget communal, le budget de fonctionnement augmente de fait, lié à des contraintes imposées par l'Etat. Les recettes de fonctionnement se tassent, voire baissent sous l'effet de l'inflation. Les dépenses sont en nette progression en raison notamment de la hausse des coûts de l'énergie.

L'économie

Se pose également la question des investissements car de la différence entre dépenses et recettes de fonctionnement dépend la capacité d'investir et d'emprunter. Nous sommes forcés de lever le pied sur l'investissement pour ne pas obérer l'avenir.

Une lettre originale au Père Noël

Laissez-moi m'adresser au Père Noël et lui soumettre ces quelques vœux :

« Cher Père Noël,

Je souhaiterai que la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) revienne à son niveau de 2014, c'est-à-dire à 89 892 €, alors qu'elle n'est plus que de 64 040 € en 2022 soit une diminution de 25 852 € l'année soit une baisse de 29%.

Je souhaiterai que les maires puissent **pouvoir agir** :

- Pouvoir agir, c'est la voie privilégiée pour apaiser les tensions sociales et redonner du sens à la démocratie représentative.
- Pouvoir agir, c'est la condition indispensable pour relever les défis que nous impose le dérèglement climatique.
- Pouvoir agir, c'est la condition pour améliorer la machine économique de notre pays ».

Le Conseil Local des Jeunes

Un autre point important que j'avais abordé dans le dernier bulletin de 2022 est la création d'un Conseil local des Jeunes. Et bien c'est chose faite, nous venons de l'installer le 11 décembre et je suis particulièrement fier des jeunes, qui vont apprendre à servir leur village et qui vont, grâce à leurs idées, améliorer la vie du village.

Un travail d'équipe

Afin de rester optimiste, il est important de donner du sens à notre quotidien. Sachez que les conseillers municipaux et moi-même sommes conscients de toutes ces difficultés et que nous sommes au travail avec enthousiasme et plaisir, en restant positifs et en regardant vers l'avenir. Je voudrai les remercier pour leur dévouement, leur disponibilité et leurs compétences respectives. Pouvoir compter sur une équipe est essentiel pour bien travailler.

Je profite également pour remercier l'ensemble de nos agents, et une mention particulière à notre nouvelle secrétaire de mairie Sara Hauteceur, arrivée le 1^{er} avril 2022, et qui réalise un formidable travail au profit de l'intérêt général.

Le sourire et l'espoir

En cette fin d'année 2022, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches, une nouvelle année pleine d'espoir, d'enthousiasme et de solidarité. Qu'elle vous comble de bonheur, de prospérité et vous garde en parfaite santé.

Comme le disait Antoine de Saint-Exupéry : « **Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible** ». Les conseillers, les adjoints et moi-même restons disponibles pour échanger avec chacun d'entre vous et vos remarques seront toujours les bienvenues : elles nous enrichissent chaque jour pour mieux vous servir et mieux servir notre village.

Cette période de fêtes nous procure une formidable occasion de resserrer les liens entre les membres de la famille et où les adultes retrouvent leur âme d'enfants. Oublions un instant nos soucis quotidiens et nos aléas de la vie !

J'adresse aussi à celles et à ceux qui connaissent des difficultés, qui sont isolés, qui souffrent, qui sont malades ou qui ont perdu un être cher durant l'année qui vient de s'écouler, toute ma sympathie, mes amitiés et mon soutien.

C'est aussi l'occasion pour témoigner notre fraternité, notre solidarité, notre volonté de combattre sans relâche l'intolérance, l'intolérable et d'oublier nos petites querelles quotidiennes et stériles pour mieux vivre ensemble dans le respect des autres.

Je vous souhaite à tous de vivre et de profiter des moments heureux que va vous apporter cette fin d'année. Je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour 2023.

E glockliche Wihnachte un e gütes neje Jahr.

Votre maire

Gabriel Oelschlaeger

	Page
Éditorial	2-3
Délibérations du CM	4
Extinction éclairage public	4-5
Vie communale	6 à 9
Vie associative	10
Conseil de fabrique	10
Association Petits Pas .	11
Entente football.....	11
Association Pro Patria .	12
Un peu d'histoire	13-14
Défenseurs des droits et conciliateur de justice	15
Plan Communal de sauvegarde	16
SMICTOM.....	17
Etat-Civil	18 à 20
Infos pratiques	21 à 23
Agenda.....	24

Mairie de Schwenheim

150 rue Principale- 67440 SCHWENHEIM

Tél : 03 88 70 20 48

Courriel : mairie.schwenheim@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 16h - 19h

Jeudi : 15h - 17h

Vendredi : 10h - 12h

Possibilité de rdv en dehors de ces horaires

Bulletin municipal

Imprimé en 330 exemplaires

Directeur de la publication :

OELSCHLAEGER Gabriel

Comité de rédaction : Commission communication, IRLINGER Pascal

Infographie : HAUTECOEUR Sara

Crédit Photos : IRLINGER Pascal, CAPINHA José, commission communication

Aucune reproduction n'est possible sans l'autorisation préalable de la commune.

Conseil Municipal du 19 décembre 2022

- Acquisition d'une parcelle 3 rue des Sources
- Acceptation des modalités financières et patrimoniale du transfert des zones d'activités communales à la Communauté de communes du Pays de Saverne,
- Autorisation de signer la convention territoriale globale avec la caisse d'allocations familiales, la ville de Saverne et la Communauté de communes du Pays de Saverne
- Autorisation d'opérer des mouvements de crédits entre chapitres dans le respect de la M57
- Changement du nom de domaine du site internet de la commune et approbation du nouveau site internet communal
- Acquisition de parcelles rue du Dabo

Vous pouvez retrouver les procès-verbaux et les délibérations du conseil municipal :

- affichés à la Mairie
- sur le site Internet de la commune : www.cc-paysdesaverne.fr/les-communes/schwenheim/
- sur simple demande en mairie

Sondage extinction nocturne partielle de l'éclairage public

La commune a lancé fin septembre un questionnaire sur l'extinction nocturne partielle de l'éclairage public.

Non seulement l'éclairage public a plusieurs impacts négatifs, notamment en ce qui concerne la pollution lumineuse, qui peut mettre à mal la faune et la flore, ainsi que la santé humaine, mais aussi sur les ressources énergétiques à une échelle mondiale et sur l'économie, à

une échelle communale.

C'est pourquoi la commune a souhaité mené une réflexion sur une extinction nocturne partielle de l'éclairage public, avec la création d'un questionnaire spécifique.

Il était possible de répondre à ce questionnaire soit par papier soit par internet.

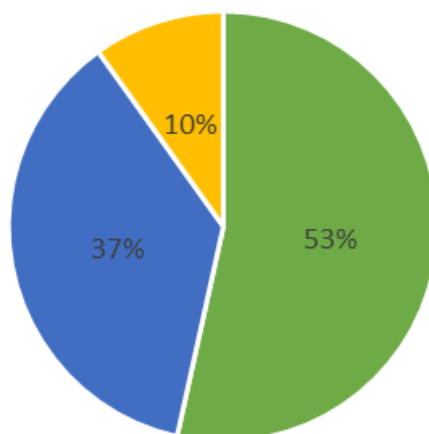
Près d'un foyer sur trois y a répondu.

90% des personnes sondées sont favorables au projet d'extinction partielle de l'éclairage public, dont 37% sont prêtes à aller plus loin dans la démarche d'extinction.

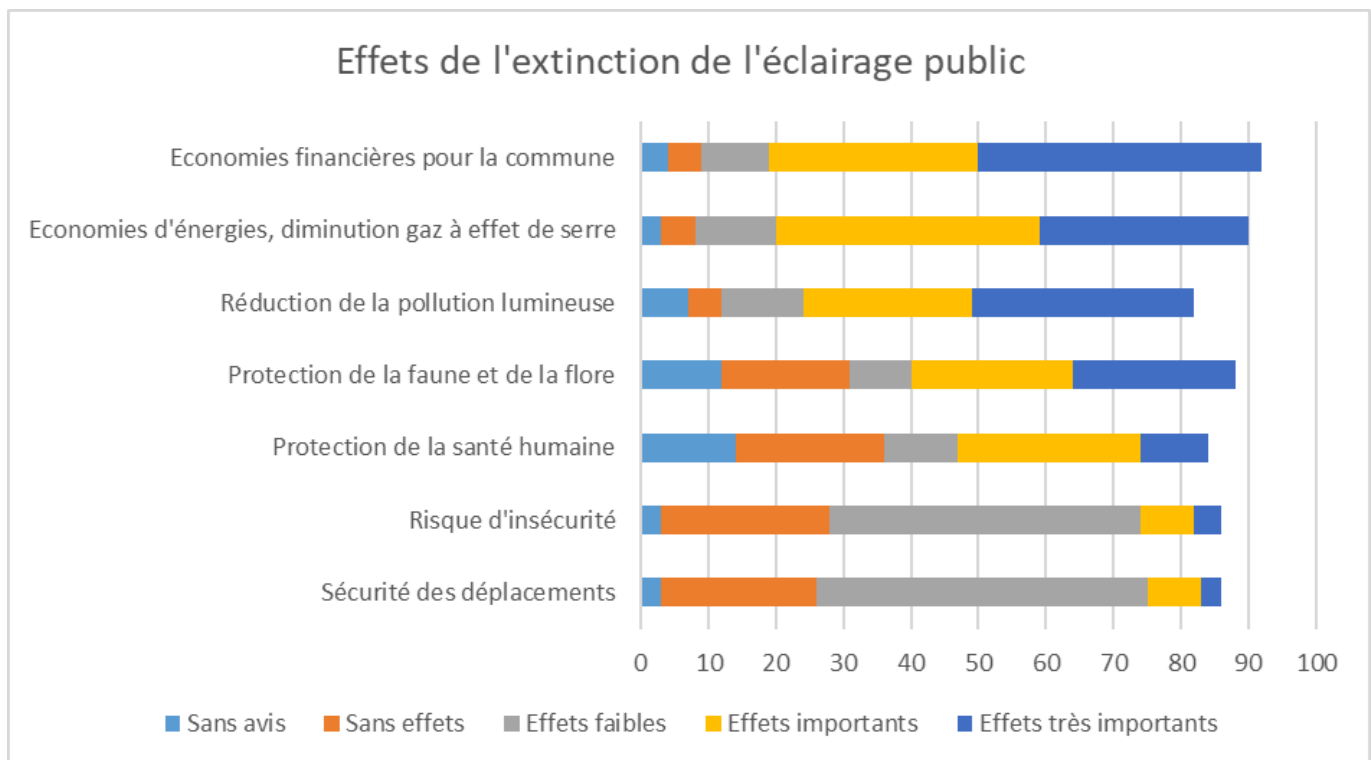
Pour plus d'1/3 des personnes, l'extinction de l'éclairage public permettra à la commune de faire des économies financières, des économies d'énergies et de réduire également la pollution lumineuse

Sondage extinction éclairage public

Participants : 98



■ Favorable au projet ■ Favorable au projet et prêt à aller plus loin ■ Pas favorable



En ce qui concerne les personnes sondées n'étant pas favorables au projet, la majorité des raisons invoquées est liée au sentiment d'insécurité.

Ce peut être un sentiment tout à fait normal, tant la nuit a toujours été vue comme une période de danger. Cependant, il est nécessaire de rappeler que dans les communes où une extinction partielle de l'éclairage public a été mise en place, il n'y a pas eu de hausse de criminalité. De plus, près de 80 % des agressions et des cambriolages chez les particuliers ont lieu en

journée et non la nuit.

Il y a lieu également de préciser que l'éclairage est éteint uniquement de 23h à 5h. La promenade des animaux de compagnie pourrait tout à fait avoir lieu avant 23h ou après 5h du matin. Si vous souhaitez sortir en dehors de ces horaires, vous pouvez vous munir d'un gilet jaune et d'une lampe torche.

Quelques personnes ont indiqué leur crainte quant aux comportements des automobilistes.

Si l'éclairage public est éteint, les automobilistes devront également

adapter leur conduite et ralentir, au lieu de profiter de l'éclairage public et des rues désertes pour augmenter leur vitesse.

En propositions alternatives à l'extinction de l'éclairage public, certains ont proposé à la commune d'allumer un lampadaire sur deux.

Malheureusement la commune n'est pas équipée du dispositif permettant, et enlever une ampoule sur deux reviendrait à dire que lors de l'allumage de l'éclairage public en période de forte affluence (début de nuit et matin), la luminosité ne serait pas adaptée.

Au vu des résultats du sondage, la commune a décidé de mettre en place la phase de test de 4 mois pour l'extinction partielle de l'éclairage public.

Depuis le 1^{er} novembre 2022, et jusqu'au 1^{er} mars 2023, l'éclairage public est éteint dans toute la commune de 23h à 5h. Un arrêté communal a été pris dans ce sens.

A l'issue de cette phase test, la commune proposera un nouveau sondage pour faire le point sur les 4 mois écoulés.

Merci à tous pour votre participation.

SDEA : compte-rendu de la Commission locale Assainissement du secteur de Marmoutier

Suite à la réunion de la Commission en date du 7 novembre 2022, je me permets de vous livrer les informations et décisions suivantes.

Les constructions des deux bassins de pollution de Marmoutier et Schwenheim, respectivement de 900 m³ et de 350 m³, sont achevées depuis juillet 2022 pour un montant total de 1 811 741,11 €.

Les opérations d'amélioration à mener dans les années à venir pour atteindre la conformité réglementaire assainissement porteront sur le réseau des travaux d'élimination d'eaux claires parasites et de déconnexion et de raccordement d'eaux pluviales.

Programme d'investissement

La programmation des travaux sur 5 ans s'inscrit dans une démarche de planification pluriannuelle visant à maîtriser les capacités d'investissements futurs. Sur 2023, l'enveloppe des investissements se monte à 162 300 €.

Le programme 2023 comporte 3 opérations principales spécifiques :

- une amélioration hydraulique réseau Rue du Général Leclerc à Marmoutier,
- le remplacement de la 2^{ème} pompe d'alimentation du bassin d'orage de la station d'épuration
- l'amenée d'une alimentation en eau au bassin de pollution de Marmoutier.

L'année 2023 verra également l'achèvement du renforcement du collecteur d'amenée du bassin de Schwenheim, coût total plus de 500 000 € TTC.

Pour les années suivantes, une seule opération spécifique est

identifiée à ce jour : une opération d'élimination d'eaux claires parasites (par chemisage) à Lochwiller, inscrite en année 2024.

Cette programmation est adoptée pour un montant total de 525 000 € sur 5 ans avec un reste à charge de 332 500 € pour le périmètre.

Le périmètre de Marmoutier subit :

• La suppression progressive de la prime pour épuration par l'Agence Rhin-Meuse

• L'impact de la crise COVID sur l'épandage des boues (interdiction d'épandage des boues liquides obligeant au recours d'un filtre presse mobile et l'envoi de l'intégralité des boues en filière compostage). Sur ce point, l'Agence Rhin-Meuse a mis un terme à sa mesure d'urgence de prise en charge de 50% du surcoût d'élimination des boues. (voir plus loin). (charges passant de 20 000 € à 100 000 €)

Suite à l'inflation, et à ces deux impacts ci-dessus cumulés, le budget n'est plus « en équilibre » sans une hausse importante des recettes, permettant de faire face aux surcoûts de fonctionnement et de maintenir une capacité minimale d'autofinancement pour continuer à investir dans le maintien et l'amélioration des réseaux et des ouvrages du périmètre

Redevance à la hausse

Pour équilibrer le budget 2023, la commission a fixé une hausse tarifaire de la redevance à environ 9% et a mis en place la contribution pluviale payée par les communes.

Pour 2023, la part proportionnelle

sera fixée à 1,29 € HT/m³ contre 1,19 € en 2022.

La part fixe passerait à 80,00 € HT/an contre 72,42 € en 2022.

En prenant un abonné, qui consommerait 120 m³/an, la redevance serait de :

Part proportionnelle : 120 m³ x 1,29 € = 154,80 € en 2023 contre 142,80 € en 2022.

Part fixe : 80,00 € HT en 2023 contre 72,42 € en 2022 soit :

Facture totale en 2023 : 234,80 € Ht soit 1,96 € le prix au m³ (234,80 * 120 = 1,96)

Facture totale en 2022 : 215,22 € HT soit 1,79 € le m³ (215,22 * 120) Cela représente une augmentation de 9,10%.

La part communale

La contribution pluviale payée par les 7 communes est répartie au prorata du nombre d'abonnés et représente 35 000 € HT soit :

Dimbsthal :	2 382,63 €
Hengwiller :	1 511,74 €
Lochwiller :	2 744,13 €
Marmoutier :	17 171,36 €
Reutenbourg :	2 711,27 €
Schwenheim :	5 208,92 €
Singrist :	3 269,95 €
TOTAL :	35 000,00 €

Contribution obligatoire du SDEA

L'élimination des boues

L'élimination des boues de la station d'épuration représente une dépense de fonctionnement importante qui a de plus fortement augmenté en raison de l'interdiction d'épandage des boues liquides depuis mars 2020 en lien avec le COVID. Cela a conduit à recourir à un filtre presse mobile pour déshydrater l'ensemble des boues produites, puis à les envoyer en compostage. L'Agence de l'Eau prenait en charge 50% du

surcoût, mais cette a pris fin.

2 options de déshydratation et d'élimination des boues ont été étudiées :

- L'installation d'une presse à vis à la Station d'épuration (STEP) et l'envoi en plateforme de compostage. (investissement de 445 000 € HT)

- L'installation d'une presse à vis, d'une unité de chaulage avec stockage sur site puis épandage solide. (investissement de 815 000 € HT cette option permet

des économies de fonctionnement plus important du fait de l'épandage local direct).

Il faut encore attendre que le contexte réglementaire pour la valorisation des boues se précise et se stabilise pour permettre de se positionner sur l'intérêt et la pertinence d'investir dans un des deux domaines précisés ci-dessus.

Le Maire

Visite du Sous-Préfet de Saverne

Mardi 8 novembre, le Sous-Préfet de Saverne, M. Benoît VIDON, est venu visiter la Commune. Il a été accueilli par le Maire et des membres du conseil municipal.

Au programme, visite des bâtiments communaux, y compris de la salle polyvalente afin de se rendre compte des travaux de mises aux normes et d'améliorations de celle-ci.

La rencontre s'est terminée avec la visite de deux entreprises dynamiques du village : C FLOU et la boucherie Gantzer.



Téléthon

Organisé par l'association Sport et Loisirs de Schwenheim, le Téléthon s'est déroulé à la salle polyvalente du village de 14h à 18h. Le public qui a participé au Téléthon venait donc pour la bonne cause et pouvait également partager un verre dans une ambiance chaleureuse. Le bilan de la journée est plutôt positif et en amélioration par rapport à l'année passée. L'association Sports et Loisirs sera en mesure de reverser la recette du jour au Téléthon soit la somme de 1140 euros dont 841,50 euros de dons.

Cérémonie du 11 novembre



La jeune génération était présente lors de la commémoration du 11 novembre.

En présence de l'Union nationale des anciens combattants et des membres du conseil municipal, c'est Loan Georger, une jeune schéwinéroise, qui a lu la lettre du ministre des Armées et de la secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

Auparavant, les regards s'étaient tournés vers le cercle Adelpha de Neuwiller-Lès-Saverne et leur plus jeune musicienne, âgée de seulement 4 ans.



Pose des décorations de Noël

Samedi 19 novembre, l'équipe municipale a posé les décorations de Noël.

Merci à eux pour leur travail !



Ouverture des Fenêtres du Calendrier de l'Avent



Jeudi 1er décembre avait lieu l'ouverture de la première fenêtre du Calendrier de l'Avent. De nombreux enfants ont répondu présents et ont pu découvrir l'ourson féerique qui a inauguré 24 jours de dessins plus beaux les uns que les autres.

Merci encore à nos artistes en herbe pour leur travail et leur création qui mettent du baume en cœur pour cette période de fête de fin d'année.

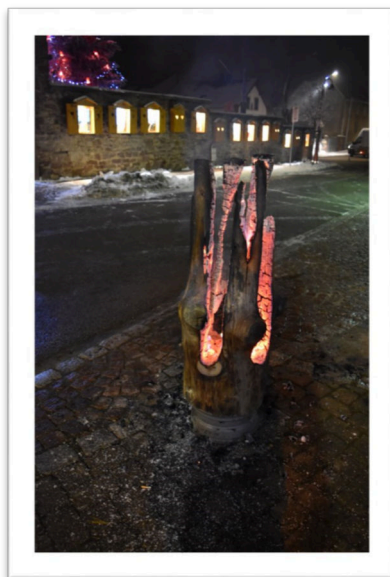
Conseil local des jeunes

Suite à l'article paru dans le dernier numéro des Brèves, une dizaine de jeunes ont répondu présent à l'invitation du Maire.

L'installation du Conseil a eu lieu le dimanche 11 décembre. Au programme, un tour de table afin de faire connaissance et de discuter des actions à mener.



Marché de Noël

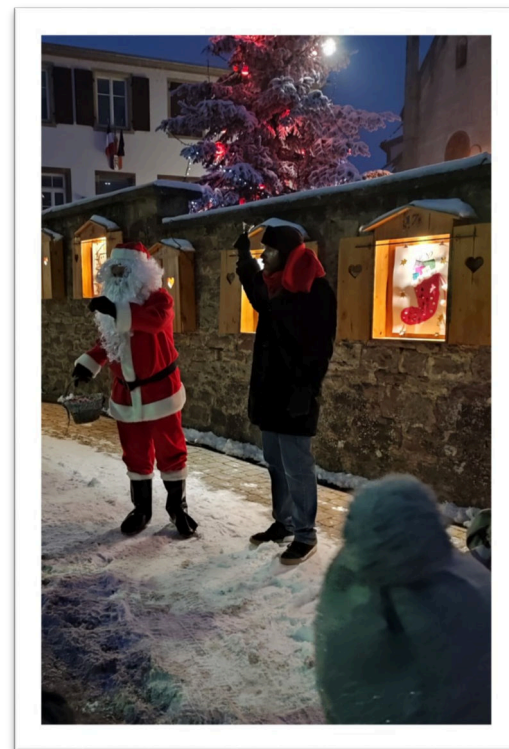


Dimanche 18 décembre s'est tenu le 6ème marché de Noël de Schwenheim, organisé par l'ASLS. Des exposants bravant le froid glacial sont venus proposer leurs différentes créations. Une centaine de visiteurs, tout aussi courageux, ont pu profiter ainsi que des animations qui étaient proposées tout au long de l'après-midi.

Ainsi à 15h30, c'est la Chorale des petits chanteurs de Saverne qui a réchauffé l'église avec des chants de Noël traditionnels.

Après le concert, les enfants de Schwenheim étaient conviés à la présentation d'un conte à la Chapelle.

Le Père Noël était bien entendu lui aussi présent lors de cet après-midi de fête!



Départ du Père Claude Drui

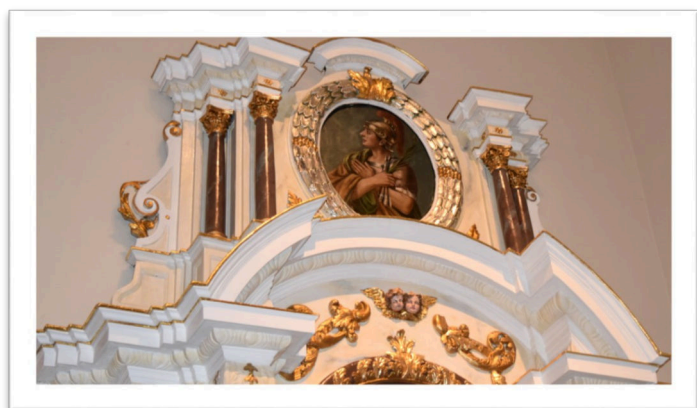


Après 6 ans de présence, le Père Claude Drui a quitté la paroisse Terre et Eaux du pays de Marmoutier et va rejoindre l'île Maurice en début d'année prochaine, dans laquelle il a déjà effectué une mission au sein de la paroisse Sainte-Croix de septembre 1996 à janvier 2000. Le père Michel Mukendi lui succédera en tant qu'administrateur de la paroisse Terres et Eaux de Marmoutier.

Autels

L'autel de Saint Joseph montrait grise mine. Le conseil de fabrique et la commune ont donc fait appel aux conseils de l'Atelier de l'Est pour intervenir et remédier à la décrépitude.

La restauration de l'autel a pris plusieurs semaines. D'abord il a fallu traiter le bois contre les vers, nettoyer la peinture du centurion, puis assainir les surfaces proprement avant d'appliquer les peintures. De l'or et de l'argent ont été appliqués sur les frises. Et pour que l'harmonie soit parfaite, les marbrures sur les colonnes ont été réalisées dans les tons que l'on retrouve dans l'église.



Chorale Sainte Cécile

La chorale Ste Cécile de Schwenheim remercie chaleureusement tous les paroissiens pour leurs dons et leur soutien lors de leur quête du 19 Novembre 2022. Elle reste présente pour tous les offices et attend des bénévoles qui voudraient bien rejoindre les membres présents. Merci encore à toutes et tous. Elle souhaite de belles fêtes de Noël à tous les paroissiens.

La Chorale Sainte Cécile est toujours à la recherche de chanteurs, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès d'Annette Kienlen.

Association "A Petits Pas"



C'est dans la joie et la bonne humeur que s'est tenue, le samedi 22 octobre, la bourse aux vêtements adultes de l'Association « A petits Pas... ».

Un grand merci à tous les participants.

Rendez-vous le **samedi 15 avril 2023** pour une nouvelle édition !

Le mercredi 26 novembre, vous avez peut-être croisé, au détour de notre village, de terribles créatures venues fêter Halloween.

Pas moins de 45 kg de bonbons et de friandises ont été récoltés et distribués aux enfants.

Merci à tous pour votre généreuse participation !

Au plaisir de vous retrouver à la **cavalcade de carnaval le mercredi 22 février 2023** pour un défilé drôle et coloré !

Nous aurons le plaisir de vous retrouver lors du traditionnel Marché de Noël de notre belle commune.

Les lutins et lutines de l'association sont déjà très actifs pour vous préparer de petites surprises et animations...
Mais chut, c'est encore un secret !

A vos agendas... La fête d'été se déroulera le **Vendredi 29 juin 2023** à la « Récré des enfants ».

Au plaisir de vous rencontrer...
L'Association « A Petits Pas... »



Entente Schwenheim-Waldolwisheim



L'entente entre le Football club de Schwenheim et le Football Club de Waldolwisheim organisaient leur dernier repas pour cette année 2022.

Ouvert à toutes et à tous, un peu plus de 200 convives ont répondu à l'appel des footballeurs.

Les organisateurs se sont réjouis d'accueillir autant de personnes et quelque 280 kg de moules ont été servis tout au long du repas. Pour ce faire, les bénévoles étaient déjà à pied d'œuvre tôt le dimanche matin s'affairant pour certains dans les cuisines et pour d'autres dans la salle de réception à préparer les tables.

De concert David SCHOTT et Guillaume PREDIT, respectivement les présidents du FCW et du FCS se sont réjouis du succès de ce dernier repas de l'année.

"Nous sommes heureux de constater l'engouement et de se sentir soutenus tant par l'investissement des bénévoles que par toutes ces personnes qui sont venues" précisent-ils.

L'entente FCS/FCW donne d'ores et déjà rendez-vous aux gourmets l'année prochaine pour le repas Harengs qui aura lieu le 12 mars 2023 à Schwenheim et vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année.

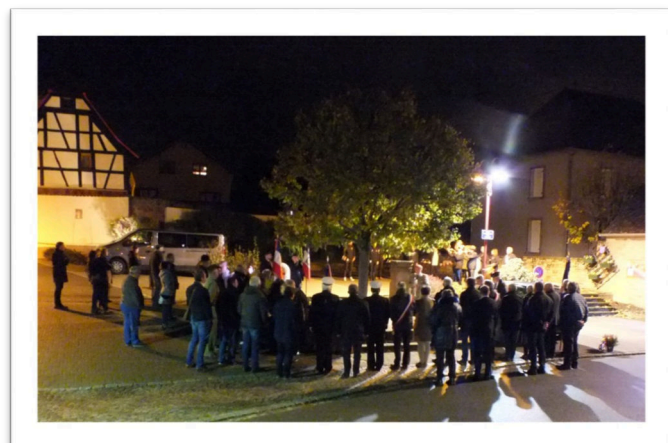


"Valeurs de la République" "Alsace-Moselle" Pro-Patria



Organisé dans le cadre du 80ème anniversaire du débarquement, ce voyage emmènera près de 250 personnes en Normandie en passant par Paris pour participer à la cérémonie du ravivage de la flamme sur la Tombe du Soldat Inconnu le 8 Mai 2024. Une fois en Normandie, visites de musées, visites des plages du débarquement et cérémonies sont au programme des participants. Patrick Hetzel, député, parraine le projet avec la députée de Molsheim Louise Morel et le sénateur Claude Kern

Le 18 novembre l'association Pro-Patria / Valeurs de la République a présenté le projet de voyage mémoriel organisé au printemps 2024 en Normandie avec la Fondation Marechal Leclerc de Hauteclouque et la Maire de Saint Martin de Varreville (Manche).



Après le dépôt de gerbes devant la borne du serment de Koufra de Schwenheim, la salle "Massu" a été inaugurée au restaurant "Aux 2 clés". Dans cette salle, le sous groupement y avait installé le poste de commandement le 22 Novembre 1944

S'inscrivant dans un devoir de mémoire, des bornes du serment de Koufra ont été progressivement installées dans des villages qu'ont traversés les soldats de la 2ème DB en novembre 1944. Le 19 novembre, les communes de Dabo et de Saessolsheim ont inauguré leurs bornes. Fortement symbolique, un convoi historique d'une vingtaine de véhicules militaires US (organisé par le président Fabrice Wintzerith de l'association des Amis de la 70ème Division des Vosges du Nord) a fait la liaison entre Dabo et Saessolsheim le 19 novembre dans l'après-midi en suivant l'itinéraire du sous-groupement Massu



Les traditions de Noël

Le culte du soleil dans les empires agraires

Dans les grandes cultures agraires de l'antiquité (Mésopotamie, Egypte...), le soleil tient une place fondamentale, car c'était de lui que dépendaient la nourriture, la chaleur et le bien-être. Dès que l'homme a commencé à cultiver la terre, il suivit attentivement la trajectoire du soleil tout au long de l'année, et fit de l'astre un dieu fondamental de son panthéon.

Rapidement l'homme fit le lien entre la « vie » du soleil et le cours des saisons, déterminant aussi les moments des grands rituels de « passage ». Ainsi, depuis la nuit des temps, les rites de remerciements et de sacrifices furent célébrés dès que le soleil atteignait les points significatifs de son orbite, c'est à dire aux solstices d'été et d'hiver.

Le solstice d'hiver, période de l'année où les journées commencent à être plus longues, devint rapidement la fête la plus importante, car il symbolisait la renaissance tant attendue de la nature et l'espérance de vie nouvelle. Au cours de ces cérémonies, pour peu qu'on en connaisse ou qu'on en suppose le contenu, le feu et la lumière jouaient un rôle symbolique de première importance.

Aussi, lorsque le christianisme, dans les premiers siècles de notre ère, s'en vint peu à peu conquérir le monde romain, il allait se trouver inévitablement confronté à cette tradition séculaire et fortement ancrée dans la culture, celle de la célébration du solstice.

Les saturnales

L'une des fêtes majeures de la Rome antique était la célébration des Saturnales : les Romains invoquaient Saturne, dieu des semailles et de l'agriculture, (du verbe latin *Severe*, semer). Sa fête, les saturnales, donnait lieu à des réjouissances du 17 décembre aux "Calendes" de janvier (premier jour de l'An romain). Des rituels et des sacrifices (le sang de taureaux était répandu sur les champs afin de rendre la terre plus fertile) avaient

lieu aux solstices d'hiver et d'été pour remercier le soleil, dont dépendaient les cultures...

Peu à peu, la célébration des semailles en arriva à justifier toutes sortes de réjouissances effrénées, de fêtes et d'orgies, toutes sortes de réjouissances dépravées déplaçant fortement aux autorités ecclésiastiques... Ainsi le poète gréco-romain Lucien, (IIème siècle ap. J.C.), décrit les Saturnales comme une occasion pour boire plus que d'ordinaire, faire du vacarme, jouer et danser, pour nommer des rois et donner des repas aux esclaves... et de faire de nombreux cadeaux : des portebonheur, du miel, des gâteaux, de l'or étaient des cadeaux courants.

On décorait les maisons avec du lierre, des branches de houx et de gui et tout travail, à part celui de la cuisinière et du banquier, était interdit.

Mithra

Rapidement, dans la Rome antique, les Saturnales se confondirent et se complétèrent avec un autre culte, celui de Mithra

Dans l'ancienne religion iranienne, Mithra était le dieu de la lumière, le symbole de la chasteté et de la pureté qui combattait les forces maléfiques. Cette religion est une dérivation « populaire » du Mazdéisme au centre de laquelle se trouve le dualisme lumière - ténèbres, bien - mal, mort - vie... Au IIème et IIIème siècles av. J. C., le culte de Mithra fut répandu dans tout l'Empire romain. Les soldats romains, dont bon nombre vénéraient Mithra, furent les ambassadeurs de cette religion qu'ils répandirent jusque dans les provinces les plus éloignées de l'Empire. L'empereur Aurélien (270 -275) en fit même la religion d'État en 274 et fixa sa fête au 25 décembre.

L'une des fêtes principales du mithraïsme, le "Natalis Invicti" (Nativité du Soleil Invincible) ou "Sol Invictus" (Dieu-soleil Invaincu), célébrait Mithra, dieu de la lumière symbolisant la pureté, la chasteté et combattant contre les forces obscures. Elle avait lieu au solstice d'hiver du 25 décembre.

La stratégie de l'Eglise

Malgré l'influence croissante de l'Eglise, les rites liturgiques chrétiens ne parvenaient pas à s'imposer face aux festivités et aux réjouissances des Saturnales et du culte de Mithra.

Initialement, la célébration de Noël se résumait à la messe de la Nativité car, comme le disait un théologien "nous célébrons ce jour, non pour honorer le soleil comme les païens mais pour honorer le créateur du soleil".

En 354, le pape Liberius prit une mesure très astucieuse : La fête de la naissance du Christ fut avancée du 6 janvier au 25 décembre, jour de la fête la plus importante du calendrier mithraïen, afin d'attiser la foi des chrétiens.

L'Eglise déclara carrément le Christ « Sol invictus ». En effet, pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne, la date de la naissance de Jésus n'avait pas l'importance qu'on lui connut plus tard : elle différait selon les dires de l'Eglise. Les Evangiles ne mentionnaient pas de date exacte sur l'avènement du Christ, et la date restait indéterminée : 6 janvier, 28 mars, 19 avril ou encore le 29 mai...

Les autorités ecclésiastiques s'accommodèrent globalement de l'esprit des saturnales. Même si ces fêtes exubérantes choquaient les mœurs chrétiennes, il ne fut pourtant pas impossible de concilier les deux rites.

En effet beaucoup d'éléments de la fête païenne s'adaptaient aisément au nouveau cadre chrétien. Il ne fut pas difficile, par exemple, de créer un lien entre le houx avec ses feuilles piquantes et ses boules rouges, à la couronne d'épines et aux gouttes de sang du Christ...

Ainsi, peu à peu, les deux rites se sont mélangés, accommodant les éléments de la fête païenne à ceux des mœurs chrétiennes.

On intégra alors peu à peu les traditions du solstice d'hiver dans la célébration de Noël, enrichissant les coutumes de Noël qui devinrent de plus en plus variées... On s'offrait des cadeaux, on décorait les maisons avec du houx, du gui ou du lierre, plantes sacrées.

Les traditions de Noël

Le christianisme procédera de la même manière au cours de l'évangélisation d'autres peuples : la fête de Noël fut transférée aux jours de fêtes païens importants, tels que la fête de Jul chez les Germains.

L'objectif restait le même : faciliter le passage de la coutume païenne à la foi chrétienne. Il en sera de même pour les peuples nordiques qui célébraient Njord, dieu de la fécondité et Idun, gardienne "des pommes de providence", nourriture des dieux.

Mais les traditions païennes restèrent encore très vivaces, et il fallut attendre le VIème et l'action du Pape Grégoire I (590-604) pour marquer l'étape définitive de l'intégration des deux courants : le pontife tempêta contre ces survivances païennes faites de fêtes exubérantes, de danses et de couronnement des portes et se prononçait en faveur d'une fête chrétienne et non laïque.

La coutume qui choqua le plus était celle des hommes déguisés en femme ou en animal ou même nus, qui improvisaient des saynètes. Il interdit donc toute représentation de pièces de théâtre pendant les fêtes de Noël afin de contrer ce type de rite et chargea les moines de créer un véritable rituel chrétien de la fête de Noël, d'autant plus que l'Eglise était sur le point d'évangéliser le monde anglo-saxon. Grégoire ordonna aux moines d'intégrer les cérémonies chrétiennes dans la tradition des païens afin que les mutations ne les effraient pas trop.

Noël au Moyen Age

Avec la propagation du christianisme, la fête de Noël commença aussi à jouer un rôle de plus en plus important dans la vie politique des peuples européens.

Suite à l'écroulement de l'administration romaine et du système de transport, la communication entre les souverains se fit de plus en plus rare. Ainsi, Noël, devint une occasion pour les princes de se rencontrer. Dans l'Europe entière, les rois

chrétiens se faisaient couronner ce jour là, tel Charlemagne, Roi des Francs, qui fut couronné Empereur par le pape le jour de Noël de l'an 800.

On se réunissait alors pour de grandes festivités, caractérisées par un gaspillage inouï et allant souvent jusqu'à l'excès et à la débauche: énormes festins, beuveries, danses, jeux... Les jeux de cartes étaient particulièrement à la mode. (En Angleterre cette pratique n'était autorisée que durant la période de Noël).

Les pièces de théâtres et les représentations scéniques étaient très appréciées en Europe. Elles étaient en général assez crues, animées et équivoques.

Au lieu d'interdire formellement ces pratiques, l'Eglise tenta de leur opposer des pièces et tableaux vivants qui avaient pour thème principal la naissance du Sauveur selon les données des Evangiles (Matthieu et de Luc).

Les crèches vivantes d'aujourd'hui en sont vraisemblablement issues.

Elles étaient surtout répandues dans les régions alpines. Les santons de Provence se situent dans la lignée de cette tradition et apparurent au XVIIIème siècle, favorisant, d'abord en France, la diffusion des crèches domestiques. Les personnages étaient alors façonnés avec de la mie de pain séchée, puis peints à l'huile et au vernis...

Noël, une fête de famille

Cette prodigalité et cette débauche de danses, festins et représentations déplurent fortement au puritanisme que la Réforme protestante avait mis en branle.

Dès 1583 les Presbytériens d'Ecosse firent bannir les fêtes publiques de Noël, suivie en 1642 par les Puritains anglais. On fut obligé de travailler le jour de Noël comme un jour ordinaire.

Certains alors continuèrent à fêter Noël, mais en famille.

Lorsque finalement le roi leva cette interdiction, on avait pris l'habitude de célébrer Noël plus calmement et les coutumes s'étaient assagies.

Noël est resté depuis une fête de recueillement en famille.

Même dans les pays catholiques comme l'Italie et la France, où les Puritains n'avaient pas beaucoup d'influence, la Contre-Réforme influença aussi les pratiques catholiques et Noël devint aussi peu à peu une fête de famille.

Au XVIIIème et XIXème siècle, la tradition qui consiste à échanger des cadeaux à Noël ou des étrennes au jour de l'An commença à se répandre.

Les cadeaux de Noël sont sans doute une représentation symbolique des présents que les Roi Mages apportèrent à Jésus, mais aussi une réminiscence des coutumes romaines, qui voulaient que les fonctionnaires se fassent offrir des cadeaux par les populations au début de chaque année (même les esclaves recevaient des cadeaux de leurs maîtres)...

Merci au site www.noel-alsace.fr



Le défenseur des droits

Le Défenseur des droits veille au respect des droits et des libertés. Il intervient dans cinq domaines de compétences.

- Défendre les droits des usagers des services publics : protection et sécurité sociale (pensions de vieillesse, prestations familiales, aide sociale, assurance maladie), droits des étrangers, droit routier.
- Défendre et promouvoir les droits de l'enfant : éducation petite enfance, protection de l'enfance, santé et handicap, justice familiale, mineurs étrangers.
- Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité : handicap, état de santé, origine/race, nationalité.

- Veiller au respect de la déontologie de la sécurité : violences, non-respect de la procédure, contestation de contravention, propos déplacés, manque d'impartialité.
- Orienter et veiller aux droits et libertés des lanceurs d'alerte.

Le Défenseur a une mission d'écoute, d'informations, d'orientation et de médiation afin de trouver une solution rapide aux litiges portés à sa connaissance.

Les coordonnées du Défenseur : M. Eric PIGERON

**Espace France Services 3 Rue du Tribunal
67700 SAVERNE**

0388715782 (le mercredi matin)

Le conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole.

Ses domaines d'action concernent les relations entre bailleurs et locataires, les litiges de la consommation, les problèmes de copropriété, les litiges entre commerçants, les litiges entre personnes et les litiges et troubles de voisinage.

Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès.

Le conciliateur n'a aucun pouvoir d'investigation, sa mission se résume à « concilier pour se réconcilier ».

Les coordonnées du conciliateur sont les suivantes :

M. Guy PFEIFFER

Tél. : 0670110437

Mail : guy.pfeiffer@conciliateurdejustice.fr

Les travaux de la Collectivité européenne d'Alsace

Dans le cadre d'un entretien préventif, les travaux ont consisté à poser un enduit superficiel (gravillonnage) entre la D441 et la commune de Schwenheim.

Le coût de l'opération est de 34 063€ et a été supporté par la Collectivité européenne d'Alsace.



Plan Communal de Sauvegarde

La commune met à jour son Plan Communal de Sauvegarde.

Le Plan Communal de Sauvegarde est un outil réalisé par la commune pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'événements majeurs (naturels, technologiques ou sanitaires). Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Le PCS se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (présents et à venir) et des moyens disponibles sur la commune. Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information,

la protection et le soutien de la population au regard des risques.

Pour la commune de Schwenheim, les risques suivants ont été recensés :

- Risque d'inondation : La commune a connu des événements historiques d'inondation.

- Risque sismique : L'ensemble du département du Bas Rhin est soumis à un risque sismique potentiel à des degrés différents. Tout le territoire communal de Schwenheim est en Zone 3 (modérée).

- Retrait-gonflements des sols argileux : La commune est exposée au retrait-gonflement des sols argileux dans la commune.

- Installations industrielles : 2 installations classées sont recensées dans la commune : l'élevage de porc et la station d'épuration.

Coupures d'électricité programmées

L'ensemble de la population, les entreprises et les collectivités ont été sensibilisés depuis plusieurs mois à la nécessité de baisser la consommation énergétique.

Ces mesures commencent à produire leurs effets puisqu'il a été constaté une baisse de consommations de l'ordre de 6 à 7%.

Cependant, si les recommandations du gouvernement (chauffage à 19°, réduction de l'éclairage public...) devaient être insuffisantes, un plan national de coupure électrique pourrait être mis en œuvre sur le territoire métropolitain et viserait à soulager temporairement le système électrique.

L'hypothèse de devoir recourir à des coupures partielles et programmées ne peut être à ce jour ni confirmée ni exclue néanmoins les collectivités doivent s'y préparer.

Dans le cas où des coupures devraient avoir lieu, elles seraient programmées en amont pour une durée de 2h, en semaine, entre 8h et 13h et 18h et 20h, affectant alternativement des portions de départements.

La programmation des coupures :

A J-3 les fournisseurs d'électricité émettront un signal orange ou rouge. Il sera possible d'éviter les coupures, si chacun réduit sa consommation.

Si les coupures sont confirmées, les communes concernées seront informées dès 17h à J-1 et mises à jour jusqu'à 21h30 directement sur les sites internet des distributeurs d'énergie.

Les écoles situées dans un secteur concerné par les coupures n'accueilleront pas les enfants en matinées.

Les communes concernées mettront en place une cellule de crise, comme prévue dans leur Plan Communal de Sauvegarde. Des « gardes postées » seront tenues par les sapeurs-pompiers, les gendarmes et les policiers au sein de leur établissement.

Au sein de notre commune :

Pour les personnes isolées ou aux besoins spécifiques (problèmes de mobilité, suivi médical spécifique), les conseillers municipaux viendront en amont à votre rencontre afin de faire le point avec vous sur vos besoins et votre capacité à gérer ces coupures.

S'il devait être nécessaire, la commune serait en capacité de vous accueillir pendant le temps des coupures au sein de la salle polyvalente.

Dans ce cadre, si vous êtes, ou si vous connaissez : une personne isolée, que vous avez du mal à vous déplacer ou que vous avez un suivi médical spécifique, vous pouvez vous faire connaître en mairie, afin que la municipalité puisse vous contacter en cas d'événements majeurs.

Les informations restent confidentielles.

SMICTOM

En 2021, 92,3 % des usagers du Smictom de Saverne ont sorti leur bac orange 26 fois ou moins dans l'année.

À partir du 1er janvier 2023, l'extension des consignes de tri allègera encore le bac orange. La fréquence de collecte s'adaptera donc à ces nouvelles habitudes en passant d'une collecte toutes les semaines à **une collecte toutes les 2 semaines**, soit 26 collectes par an, sauf à Bouxwiller, Ingwiller et Saverne où la fréquence demeure inchangée pour l'instant.

La collecte se déroulera également en biposte à partir du 1er janvier 2023 pour tout le territoire du Smictom de Saverne. C'est-à-dire que **certaines collectes auront lieu le matin et d'autres l'après-midi**.

De plus, à compter du 1er janvier 2023, **le nombre de passages en déchèterie compris dans la redevance passera de 24 à 16**. Pour faciliter cette évolution, le volume maximum par passage ne sera plus limité à 1 m³, mais à 2 m³. Il est à noter qu'à l'heure actuelle, selon les études de fréquentation, 96 % des usagers se rendent en déchèterie moins de 16 fois par an.

SMICTOM DE SAVERNE

NOUVEAU : TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT

À partir du 1er janvier 2023, vous pourrez déposer dans le bac de tri tous les emballages ménagers : **emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires, et tous les emballages en plastique**. Une simplification majeure du geste de tri qui vous facilitera la vie et vous permettra de trier plus !

Vous pourrez trier vos pots de yaourt, barquettes en plastique et en polystyrène, sachets et films plastique, etc.

Retrouvez les nouvelles consignes de tri dans notre **Guide des déchets 2023**, sur notre site internet : www.smictomdesaverne.fr ou sur le nouvel autocollant qui sera apposé sur votre bac jaune.



Le guide des déchets 2023 vous est distribué avec cet exemplaire des Brèves.

Vous y retrouverez le calendrier des collectes 2023.

Attention, les collectes OM et tri auront lieu toutes les deux semaines :

Jeudi semaine impaire pour les OM
Vendredi semaine paire pour le tri

Pour toute question sur le tri, appelez le 03 88 02 21 82



DANS LE BAC JAUNE, QUE TRIEZ-VOUS ?



Les emballages en carton et briques alimentaires



Les bouteilles et flacons en plastique



Tous les papiers



Les emballages en métal



NOUVEAU
Tous les autres emballages en plastique

Interdits :



Les mouchoirs, l'essuie-tout



Les vêtements



Le verre cassé



Les masques

Bien trier les emballages plastique

Désormais, tous les emballages ménagers sont à déposer dans le bac de tri.



À JETER ?
À TRIER ?

POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ
L'APPLI GUIDE DU TRI



CITEO



A nos aînés, nous souhaitons un bon anniversaire !

JANVIER

Madame OTT Liliane née ENGEL	99 ans le 07
Madame SCHMITT Thérèse née MARXER	91 ans le 14
Madame WATTRON Marie-Rose née DOUVIER	79 ans le 30
Madame WERLE Liliane née HOFF	77 ans le 09
Madame HOFF Ginette née BURG	76 ans le 08
Madame TROESCH Raymonde née HENG	76 ans le 09
Monsieur KIENLEN Maurice	75 ans le 22
Monsieur NONNENMACHER Antoine	74 ans le 27
Monsieur ANDRES Jean-Marie	74 ans le 16
Madame KRANTZ Gabrielle née SEEMANN	73 ans le 14
Monsieur RIHN Etienne	72 ans le 14
Madame TROESCH Micheline née FROMWEILER	72 ans le 15
Madame SCHLAFFLANG Michèle née FRITSCH	70 ans le 03
Monsieur ULRICH Patrick	70 ans le 07
Monsieur MACHERICH Gérard	70 ans le 22
Monsieur KERN Bernard	70 ans le 31

FÉVRIER

Madame RUNTZ Thérèse née SCHMITT	95 ans le 22
Monsieur TROESCH Bernard	84 ans le 24
Madame OCHS Odile née SEEMANN	81 ans le 16
Monsieur REINHARDT Marc	73 ans le 12
Monsieur KRANTZ Gérard	73 ans le 15
Madame RUFFENACH Suzanne	73 ans le 24
Monsieur RIMBERT Yves	72 ans le 28

MARS

Madame ANDRES Marie née SOLLER	93 ans le 30
Madame SCHATZ Thérèse née BOESCH	90 ans le 23
Monsieur SCHALL Bernard	89 ans le 27
Monsieur ENGEL Alfred	87 ans le 07
Madame SEEMANN Marie née EICHERT	82 ans le 01
Monsieur WATTRON Albert	80 ans le 07
Monsieur NONNENMACHER Albert	80 ans le 20
Madame NONNENMACHER Alice	78 ans le 02
Madame ROLLING Raymonde née CECCHERINI	76 ans le 09
Monsieur FLORIAN Jean-Pierre	74 ans le 25

AVRIL

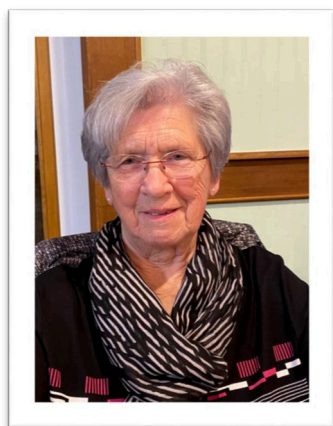
Madame ENGEL Anne née OHMER	92 ans le 27
Monsieur GEORGER Joseph	89 ans le 26
Madame KERN Marie Thérèse née DOSSMANN	80 ans le 15
Madame BARTHELME Marie-Claire née GOETZ	77 ans le 16
Monsieur BOUGHAZRA Michel	74 ans le 25
Monsieur ENGEL Albert	73 ans le 24
Monsieur GEISS Jean-Claude	71 ans le 01

MAI

Madame HANTZ Marie née FRITSCH	87 ans le 09
Madame FRITSCH Yvette née STORCK	83 ans le 12
Monsieur ZEBST Henri	80 ans le 08
Monsieur HOFF Jean-François	77 ans le 21
Madame STOFFEL Marie-Claire née ANDRÈS	76 ans le 21
Monsieur OTT Jean-Paul	73 ans le 27
Monsieur MULLER Raymond	72 ans le 20
Monsieur JAEGER Jean-Marie	72 ans le 22
Madame JAEGER Marie-Odile	71 ans le 17

JUIN

Madame BOHLINGER Anne née JUNG	93 ans le 03
Madame RALL Jeanne née WEBER	87 ans le 25
Madame LEYMONIE Gabrielle née IMBS	77 ans le 20
Madame JAEGER Christiane née DIEBOLT	77 ans le 25
Monsieur REISSER Jean-Georges	72 ans le 19
Madame REINHARDT Régine	71 ans le 25
Monsieur WATTRON Denis	70 ans le 29



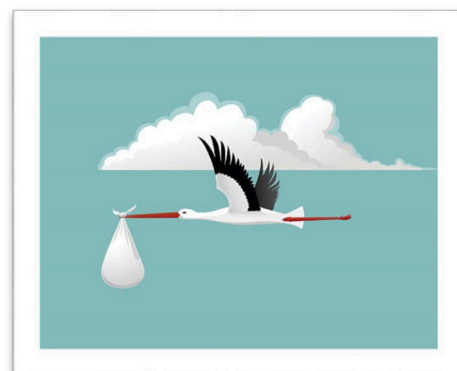
Marie-Thérèse GILLIG née
LIENHARDT a fêté ses 80 ans
le 23 juillet 2022



Quelle surprise pour
l'anniversaire de Jean-Paul
HERTH qui a fêté ses 70 ans
le 23 novembre 2022!

En 2022, bienvenue à ...

LAPORTE Soline née le 20 janvier 2022 à Strasbourg
ROUSSEAU Lana née le 1er mai 2022 à Haguenau
LEMAITRE Aaron né le 24 mai 2022 à Strasbourg
BOEHLI Léo né le 25 juin 2022 à Strasbourg
MORAT Alana née le 22 août 2022 à Strasbourg



Les unions de 2022

PACS

LERCH Camille et BARROSO-PIRES Gil ont scellé leur union par un PACS le 16 septembre 2022

MARIAGE



PETT Nadia et HAEFFNER Aurélien ont célébré leur mariage
le 30 juillet 2022



DISS Muriel et SCHOTT David ont célébré leur
mariage le 22 octobre 2022

Ils nous ont quitté en 2022

MULLER Charles décédé le 15 janvier 2022 à Saverne
ENGEL Marie, née LUX, décédée le 6 février 2022 à Haguenau
ADAM Nicole, née BECKER, décédée le 28 avril 2022 à Niderviller
GERBER Martine, née SIMON, décédée le 5 novembre 2022 à Schwenheim
TROESCH Eugène décédé le 22 novembre 2022 à Schwenheim
OTT Victorienne, née STORCK, décédée le 3 décembre 2022 à Strasbourg

Nouveaux arrivants

**Vous venez d'emménager dans la commune ?
Inscrivez-vous en Mairie !**

La secrétaire de mairie est à votre disposition pour faciliter votre arrivée, vous informer, vous

orienter et vous accompagner dans vos démarches, (inscription sur les listes électorales, inscriptions de vos enfants à l'école,...) et vous faire découvrir notre village, ses activités et animations.

Recensement



Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit.

IL EST OBLIGATOIRE. Un justificatif concernant le recensement ou la JDC est demandé pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française.

Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

La démarche se fait en ligne : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054 ou en mairie.

Sites Internet utiles

Portail de l'Administration Française : www.service-public.fr

Agence Nationale des titres sécurisés (carte nationale d'identité, passeport, carte grise...) www.ants.gouv.fr

Recherche de formulaires : www.cerfa.gouv.fr

CAF du Bas-Rhin : www.caf.fr

Assurance Maladie (CPAM) : www.ameli.fr

Collectivité européenne d'Alsace : www.bas-rhin.fr

Conseil Régional Grand Est : www.grandest.fr

CTBR (horaires bus) : www.ctbr67.fr

Syndicat des Eaux et Assainissement du Bas-Rhin : www.sdea.fr

Numéros utiles

URGENCES

POMPIERS	18 ou 112	
GENDARMERIE SAVERNE	03 88 91 19 12	
SAMU	15	
SMUR	03 88 71 66 33	
CENTRE HOSPITALIER - SAVERNE	03 88 71 67 67	
CENTRE ANTI-POISON	03 88 37 37 37	
CENTRE ANTI-RABIQUE	03 88 11 63 76	
SOS MAINS	03 88 35 45 00	
SOS MAINS - CTO ILLKIRCH	03 88 67 44 01	
SOS MAINS - CLINIQUE DE L'ORANGERIE	03 88 56 73 00	
URGENCES MAINS - HOSPICES CIVILS	03 88 16 13 10	
INFO SIDA SERVICE	08 00 84 08 00	gratuit
DROGUE INFO SERVICE	08 00 23 13 13	gratuit
ENFANCE MALTRAITEE	08 00 05 41 41 ou 119	gratuit
SOS Femme Violence Conjugale	3919	gratuit
ALCOOLIQUE ANONYME	03 88 32 79 38	
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement (SDEA)	03 88 19 97 09	
Électricité de Strasbourg - Agence de Molsheim URGENCE	03 88 18 74 00	
Gaz de Strasbourg	03 88 75 20 75	
Centre de Soins : Couvent de Reinacker	03 88 03 23 28	
Centre de Soins : Couvent de Thal-Marmoutier	03 88 91 65 45	
Cabinet d'infirmières : Annie SIGRIST - Marmoutier	03 88 71 43 16	
Cabinet d'infirmières : Claire REPERT et Sophie DOMENEGHETTY Sophie—Marmoutier	03 88 71 43 16	

ADMINISTRATIONS

Salle polyvalente Schwenheim	03 88 70 27 93
Presbytère Marmoutier	03 88 70 61 42
Assistance Sociale - Marmoutier	03 69 33 20 35
Caisse d'Allocations Familiales	3230
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	3646
Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse	3960
CICAS (retraite complémentaire) Oberhausbergen	03 90 20 65 10
Mutualité Sociale Agricole	03 20 900 500
Sous-Préfecture de Saverne	03 88 71 72 00
Trésorerie de Saverne	03 88 03 12 50
Centre des Impôts de Saverne	03 88 03 12 50
Pôle Emploi	3949

Les permanences

MAIRIE DE SCHWENHEIM

🕒 Lundi de 16h à 19h / Jeudi de 15h à 17h / Vendredi 10h à 12h

150 rue Principale

☎ 03.88.70.20.48

@ mairie.schwenheim@wanadoo.fr www.cc-paysdesaverne.fr/les-communes/schwenheim

COMCOM DU PAYS DE SAVERNE

🕒 Du lundi au jeudi de 08h à 12h et de 13h30 à 17h30

et le vendredi de 08h à 12h et de 13h30 à 16h30

16 rue du Zornhoff 67700 SAVERNE

☎ 03.88.71.12.29

@ contact@cc-saverne.fr www.cc-paysdesaverne.fr

MISSION LOCALE

🕒 Horaires d'ouverture identiques à ceux de la Comcom du Pays de Saverne

16 rue du Zornhoff 67700 SAVERNE

☎ 03.88.71.10.08

DEPUTÉ DU BAS-RHIN : M. Patrick HETZEL

9 rue de la Gare 67700 SAVERNE

☎ 03.88.91.25.88

@ contact@patrick-hetzel.fr

ASSISTANTE SOCIALE : Mme HEIDINGER (Sur rendez-vous) ☎ 03.69.33.20.35

CENTRE SOCIO CULTUREL DE SAVERNE

3D Rue du Moulin 67700 Saverne

MAISON DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

1 Route de Maennolsheim 67700 SAVERNE

☎ 03.68.33.82.00

MSA DU BAS-RHIN

SAVERNE Cubic, 133 Grand Rue Le Patio - Cour du cinéma ☎ 03.89.20.78.68

SOUS-PRÉFECTURE DE SAVERNE

🕒 Lundi, Mardi et Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h15 à 16h15

Mercredi et jeudi matin de 8h30 à 11h30

3 rue du Tribunal 67700 SAVERNE

☎ 03.88.71.72.00

CORRESPONDANT LOCAL DES DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE

En l'absence de correspondant contacter la Mairie

☎ 03.88.70.20.48

CENTRE DES IMPÔTS ET TRESORERIE SAVERNE :

🕒 Lundi et mercredi : 8h30-12h15 Mardi et jeudi : 8h30-12h15 et 13h30-16h (uniquement sur rdv l'après-midi)

11 rue Sainte-Marie BP 80120 - 67703 Saverne Cedex

☎ 03.88.03.12.51

UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE (UTAMS) SAVERNE

🕒 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

9 rue de Dettwiller 67700 SAVERNE

☎ 03.69.33.20.00

- ▶ **15 janvier 2023** salle polyvalente : **Vœux du Maire**
- ▶ **22 février 2023** dans le village : **Cavalcade de Carnaval** organisée par l'Association « A petits pas ».
- ▶ **12 mars 2023** salle polyvalente : **Repas Harengs** organisé par l'entente de football Schwenheim-Waldolwisheim
- ▶ **2 avril 2023** salle polyvalente : **Repas des Aînés**
- ▶ **15 avril 2023** salle polyvalente : **Bourse aux vêtements** organisée par l'Association « A petits pas ».
- ▶ **26 avril 2023 à 17h** salle polyvalente : **Don du sang**
- ▶ **29 avril 2023** : **Journée citoyenne**
- ▶ **18 juin 2023** dans le village : **Marché aux puces** organisé par l'Entente Pompier—Don du sang
- ▶ **23 juin 2023** salle polyvalente : **Fête de la musique** organisé par l'entente de football Schwenheim-Waldolwisheim
- ▶ **29 juin 2023** récré des enfants : **Fête d'été** organisée par l'Association « A petits pas ».

**La mairie sera fermée
du mardi 27 au jeudi 29 décembre (inclus).**

**Nous vous souhaitons
de très bonnes fêtes
de fin d'année !**